



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

Procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le trentième jour du mois de août de l'an deux mille dix à onze heures (30-08-2010 à 11 h), au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières.

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Laurence Méthot, préfet et mairesse de la Ville de Port-Cartier
Madame Henriette Lapierre, conseillère, Ville de Port-Cartier
Monsieur Serge Lévesque, préfet suppléant et maire de la Ville de Sept-Îles

PUBLIC : 1

JOURNALISTES : 1

Monsieur Alain Lapierre agit comme directeur général et secrétaire trésorier.

OUVERTURE DE LA SESSION

La préfet, madame Laurence Méthot, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 11 h 00.

#2010-08-156

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION SPÉCIALE DU 30 AOÛT 2010

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Serge Lévesque,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale du 30 août 2010 tel que présenté".

#2010-08-157

ADOPTION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER – VOLET II POUR L'ANNÉE 2010-2011

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente de collaboration avec la Conférence régionale des Élus de la Côte-Nord concernant la gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II;

ATTENDU les recommandations du Comité d'analyse des projets à la suite de leurs travaux;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des Élus de la Côte-Nord indiquait qu'une somme de 285 247 \$ était allouée à la MRC de Sept-Rivières dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II pour l'année 2010-2011.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II pour l'année 2010-2011 tel que présenté en annexe;

QUE les modalités concernant le versement et le suivi des projets soient établies par la signature d'ententes de financement à intervenir entre les promoteurs et la MRC de Sept-Rivières;

Que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."
(Voir Annexe "A").

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Aucune

#2010-08-158

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Serge Lévesque,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 30 août 2010 soit et est levée à 11 h 05."

Signé

Laurence Méthot
Préfet et mairesse, Ville de Port-Cartier

Signé

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier